

Décision  
portant nomination  
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles  
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS  
(ACMO)

---

DEC110745DR02

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

**Vu** l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n°CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la décision n°DEC11A004DSI portant création de l'unité mixte de recherche n°7238 dont la directrice est madame Alessandra Carbone ;

**Vu** l'instruction générale type sur l'hygiène, la sécurité et la médecine de prévention dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 12 novembre 2010 ;

Considérant que M. Thierry Delaveau a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par

la délégation Paris-Michel Ange du 02/06/2004 au 04/06/2004 et du 22/06/2004 au 24/06/2004

#### Article 1

M. Thierry Delaveau, assistant ingénieur

est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°7238, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

M. Thierry Delaveau exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. Thierry Delaveau est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

#### Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 17 mars 2011

La directrice de l'unité

Alessandra Carbone

(Signature)

Visa de la déléguée régionale du CNRS

Liliane Flabbée

Visa du chef d'établissement partenaire  
Jean-Charles Pomerol  
Président de l'Université Paris VI